

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321  
Courriel: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
411<sup>EME</sup> RÉUNION AU NIVEAU DE  
CHEF D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT

30 DECEMBRE 2013  
BANJUL, GAMBIE

PSC/AHG/3(CDXI)

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SUR  
LA SITUATION AU SOUDAN DU SUD**

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SUR LA SITUATION AU SOUDAN DU SUD

### I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis dans le cadre de la réunion du Conseil prévue à Banjul, en Gambie, le 30 décembre 2013, pour examiner la situation au Soudan du Sud. Le conflit au Soudan du Sud a éclaté le 15 décembre 2013, dans le contexte d'une contestation politique du Président de la République du Soudan du Sud par des membres dirigeants du parti au pouvoir, le Mouvement populaire pour la libération du Soudan (SPLM). Cette situation a rapidement dégénéré en une confrontation violente et en une rébellion. Le conflit actuel met en danger la vie et le bien-être des Soudanais du Sud, compromet l'avenir de cette jeune nation, et constitue une menace pour la paix et la sécurité régionales.

2. Le rapport présente le contexte de la crise actuelle, une chronologie des événements des six derniers mois et un aperçu de la réponse régionale, continentale et internationale à la situation. Il se conclut par des observations sur la marche à suivre.

### II. CONTEXTE

3. Le conflit actuel est le résultat d'une accumulation de différends politiques non résolus au sein de la direction du SPLM. Les dirigeants du Mouvement ont eu des divergences sur des questions fondamentales liées à la gestion, à la gouvernance et à la direction du parti et du pays. Les origines de ces différends remontent aux difficultés qui ont surgi au sein de la direction de l'Armée de libération du peuple du Soudan (SPLA) au cours de la période de la lutte armée. Des désaccords sur les méthodes de gouvernance et des décisions militaires et politiques essentielles prises par celui qui en était alors le Commandant en chef, Dr John Garang de Mabior, ont poussé un groupe d'officiers supérieurs à essayer de le démettre de ses fonctions en août 1991. Leur tentative de coup d'état n'avait pas de caractère ethnique, mais son échec a immédiatement entraîné la division de la SPLA, sur des bases ethniques, en deux factions rivales principales. Les combats entre Nuer et Dinka et les massacres intercommunautaires, notamment à Bor et dans ses environs, ont marqué la SPLA et, plus généralement, les populations du Soudan du Sud.

4. Au lendemain de ces luttes intestines particulièrement destructrices au Soudan du Sud, une coalition de chefs religieux, de personnalités nationales, d'organisations non-gouvernementales (ONG) et d'amis étrangers du Soudan du Sud ont lancé nombre d'initiatives en faveur de la réconciliation entre les Soudanais du Sud, dans le cadre d'une démarche appelée « paix entre populations ». Le premier congrès du SPLM, tenu en 1994, a formulé un certain nombre de recommandations en vue de la mise en place d'institutions et d'un processus de prise de décision politique plus démocratiques, y compris la nécessité de la tenue régulière de congrès. L'Accord de Juba de janvier 2006 a désamorcé le conflit potentiel entre la SPLA et les Forces de défense du Soudan du Sud (SSDF), en intégrant ces dernières au sein de la SPLA et du Gouvernement du Soudan du Sud d'alors (GoSS).

5. Après le référendum de janvier 2011 et l'indépendance de la République du Soudan du Sud, en juillet 2011, des divisions sont réapparues au sein du SPLM et du Gouvernement du pays. Elles se sont principalement manifestées par des désaccords politiques sur la conduite à tenir à l'égard du Soudan.

### III. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

6. En juillet et en août 2013, le Président Salva Kiir a pris un certain nombre de décisions pour dissoudre, restructurer et reconstituer son Gouvernement. Dans ce processus, plusieurs hauts dirigeants du SPLM ont été relevés de leurs fonctions au sein du Gouvernement, y compris le Vice-Président (et Vice-Président du parti), Dr. Riek Machar Teny Dhurgon. Le Président Kiir a également suspendu le Secrétaire général du SPLM, Pagan Amum. En outre, le Président a relevé deux Gouverneurs d'État de leurs postes, évoquant une menace pour la sécurité nationale dans ces États. Les hauts responsables démis de leurs fonctions ont choisi de contester ces décisions dans le cadre des structures du SPLM.

7. En septembre 2013, le Président Kiir a appelé à la tenue d'une session du Conseil national de libération (NLC), deuxième organe dans la structure de prise de décision du parti, pour examiner et adopter des documents importants, y compris une Constitution et un Manifeste, en prélude aux élections nationales prévues en 2015. La réunion, initialement prévue pour le 22 octobre 2013, fut reportée à plusieurs reprises.

8. Le 15 novembre 2013, lors de l'inauguration des nouveaux locaux du parti, le Président Kiir a déclaré que toutes les structures du SPLM, à l'exception du Bureau du Président, n'étaient plus fonctionnelles, en raison de l'expiration de leur mandat dont la durée était de cinq ans. Il annonça alors leur dissolution. À la veille de la réunion du NLC, programmée pour le 6 décembre 2013 (avant d'être à nouveau reportée), les principaux responsables du SPLM qui avaient été relevés de leurs postes, dont l'ancien Vice-Président Riek Machar et le Secrétaire général suspendu, Pagan Amum, ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils ont critiqué le Président, tant dans son rôle de chef de l'État que de Président du parti. Le groupe a déclaré que la décision du Président de dissoudre les structures du SPLM était inconstitutionnelle et que le Président avait pris, ces derniers mois, nombre de décisions qui violaient la Constitution du pays et celle du parti. Ils ont également affirmé que les documents à examiner par le parti lors du NLC devaient d'abord être adoptés par le Bureau politique, organe de direction du parti, dont ils ont exigé la convocation avant la réunion du NLC.

9. Le 8 décembre 2013, le Vice-Président du Soudan du Sud, James Wani Igga, a répondu publiquement à ce groupe dans un communiqué dénonçant la direction déchu du SPLM comme irresponsable et indisciplinée. La déclaration accusait le groupe d'avoir fait partie d'un Gouvernement qui n'avait pas réussi à enrayer la corruption endémique dans le pays. Le Vice-Président a mis en garde le groupe contre toute instrumentalisation de l'armée et la déstabilisation du pays. Le 14 décembre 2013, le NLC a été finalement convoqué. Le groupe d'opposants, qui avait prévu de tenir un rassemblement public le même jour, a reporté cette manifestation dans « un geste de bonne disposition au dialogue » et a pris part à la réunion (à

l'exception du Secrétaire général suspendu). Toutefois, le 15 décembre 2013, le groupe s'est retiré de la réunion, affirmant que celle-ci n'offrait aucun espace pour le dialogue et la réconciliation.

10. La même nuit, des combats ont opposé des individus et factions Nuer et Dinka de la garde présidentielle. Dans la matinée du 16 décembre 2013, le Président Kiir a prononcé un discours à la nation, précisant que les combats, qui s'étaient poursuivis toute la nuit, étaient le résultat d'une tentative de coup d'Etat manquée du Dr. Riek Machar et de dirigeants mécontents du SPLM. Ces personnalités ont nié toute implication dans un quelconque coup, affirmant que les affrontements avaient été provoqués par une opération de désarmement unilatéral des soldats d'ethnie Nuer de la garde présidentielle. Le 16 décembre 2013, nombre de dirigeants du SPLM ont été arrêtés, alors que cinq autres, dont le Dr. Riek Machar et l'ancien Gouverneur de l'État de l'Unité, Taban Deng Gai, étaient recherchés dans le cadre d'une tentative de coup d'Etat manqué. Ces deux personnalités ont fui Juba, affirmant que leurs vies étaient en danger. Les combats se sont étendus à d'autres éléments des forces armées, dégénérant immédiatement en un conflit et en un pogrom ethniques, qui ont entraîné la mort de nombreux soldats et civils à Juba et ailleurs dans le pays.

11. Immédiatement après, le Dr. Riek Machar a pris la tête d'une rébellion armée. Nombre de commandants Nuer ont commencé à faire défection de l'armée. Les forces qui ont annoncé leur allégeance à Riek Machar ont très rapidement pris, d'abord, le contrôle de l'État de Jonglei, sous le commandement de Peter Gadet, puis de l'État de l'Unité, avec la défection du Commandant de la 4<sup>ème</sup> division, James Kuang Chol. Lors de l'attaque sur la localité d'Akobo, dans l'État de Jonglei, deux soldats de la paix de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) ont été tués. Des sources fiables indiquent également que plusieurs civils ont été tués, de façon sélective, à Bor, dans l'Etat de Jonglei, et à Bentui, dans l'Etat de l'Unité, dans ce qui ressemble beaucoup à un pogrom ethnique. Les deux parties ont évoqué des souvenirs du passé, y compris les conflits intercommunautaires de 1991.

12. La situation sur le terrain reste encore fluide. Le 24 décembre 2013, les autorités du Soudan du Sud ont annoncé la reprise de la ville de Bor par les forces gouvernementales. Pour leur part, les partisans de l'ancien Vice-Président Riek Machar ont déclaré avoir pris Malakal capitale de l'Etat du Haut-Nil, d'où provient la plus grande partie de la production de pétrole du Soudan du Sud. Toutefois, les autorités du Soudan du Sud affirment que les éléments loyaux à l'ancien vice-Président Riek Machar ne contrôlent plus Malakal.

13. Les combats au Soudan du Sud ont déjà provoqué une grave crise humanitaire. D'après le Bureau de coordination des Affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), le nombre de personnes déplacées par la crise actuelle au Soudan du Sud s'élève à environ 121 600. Ce nombre est certainement beaucoup plus élevé, compte tenu du fait que les affrontements se poursuivent dans certaines parties du pays. Environ 63 000 personnes ont trouvé refuge dans des bases de la MINUSS à travers tout le pays. Les agences humanitaires ont commencé à fournir aux personnes déplacées une assistance en matière de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi qu'une aide alimentaire. Un grand nombre de personnes auraient également franchi les frontières avec l'Ouganda, le Kenya et le Soudan.

#### IV. RÉACTIONS INTERNATIONALES

14. Sous la direction de son Président, l'Ethiopie, l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD) a dépêché à Juba, du 19 au 21 décembre 2013, une délégation de ministres des Affaires étrangères, qui comprenait également le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA et l'Envoyé spécial des Nations unies pour les deux Soudans. L'objectif était d'obtenir une baisse immédiate de la tension et de faciliter un dialogue pacifique entre les protagonistes de la crise actuelle. La délégation a rencontré le Président Salva Kiir Mayardit, qui s'est engagé à entreprendre les actions spécifiques suivantes: dialogue sans conditions préalables; cessation des hostilités; recours aux bons offices de l'IGAD pour communiquer avec le Dr. Riek Machar et l'opposition; protection de la population civile et des travailleurs humanitaires par les forces armées du Gouvernement du Soudan du Sud; et poursuite des efforts en vue de contenir le différend dans un cadre politique et d'éviter qu'il ne dégénère en un conflit ethnique ou tribal. La délégation a également rencontré Rebecca Nyandeng de Mabior, veuve de feu John Garang, qui a lancé un appel à la retenue et s'est engagée à œuvrer au règlement des divergences politiques par le dialogue. Le Président Salva Kiir a autorisé la délégation à rencontrer les dix personnalités détenues, mais cette rencontre n'a pas été possible faute de temps. La délégation s'est engagée à rester en contact avec eux et à leur rendre visite très prochainement. Elle a également entrepris de prendre contact avec Riek Machar et d'explorer avec lui les possibilités d'une résolution pacifique de la crise.

15. Le 26 décembre 2013, le Président en exercice de l'IGAD, le Premier Ministre Hailemariam Dessalegn d'Ethiopie, et le Président Uhuru Kenyatta du Kenya se sont rendus à Juba, où ils ont notamment rencontré le Président Salva Kiir Mayardit. Cette visite a été suivie, le lendemain, 27 décembre 2013, par le 23<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire de l'IGAD, qui a examiné la situation au Soudan du Sud. Le Sommet a notamment exprimé sa préoccupation face à l'évolution de la situation; et condamné toutes les actions illégales visant à remettre en cause l'ordre constitutionnel, la démocratie et l'Etat de droit, ainsi que l'escalade dans le conflit. Le Sommet s'est félicité de l'engagement du Gouvernement du Soudan du Sud à ouvrir immédiatement et sans conditions le dialogue avec toutes les parties prenantes, ainsi qu'à mettre un terme immédiat aux hostilités, et a appelé le Dr Riek Machar et d'autres parties à faire de même. Le Sommet a décidé d'examiner d'autres mesures au cas où les hostilités ne cesseraient pas dans un délai de 4 jours. Le Sommet a demandé aux acteurs sud-soudanais de prendre des mesures immédiates en vue d'un dialogue inclusif, y compris le réexamen du statut des personnalités détenues conformément aux lois du Soudan du Sud, et de créer un environnement favorable à la participation de toutes les parties prenantes. Il a été décidé que des pourparlers directs entre toutes les parties doivent avoir lieu avant le 31 décembre 2013. Le Sommet a demandé aux parties d'assurer la protection des populations civiles et des travailleurs humanitaires, et fermement condamné les actes criminels commis contre des civils et des combattants désarmés, soulignant que les auteurs de ces actes seront tenus responsables. Le Sommet a demandé aux Nations unies, à l'UA et à la communauté internationale de soutenir le processus lancé par l'IGAD, d'assurer l'acheminement immédiat de l'assistance humanitaire aux populations affectées et de soutenir des réformes constitutionnelles et politiques au Soudan du Sud. Le Sommet a désigné le Général Lazaro

Sumbeiywo du Kenya et l'Ambassadeur Seyoum Mesfin d'Ethiopie comme Envoyés spéciaux pour le Soudan du Sud.

16. Pour ma part, le 17 décembre 2013, j'ai publié un communiqué dans lequel j'ai exprimé la préoccupation de l'UA et exhorté toutes les parties prenantes au Soudan du Sud à faire preuve de retenue et à résoudre leurs différends par des moyens pacifiques, dans le respect de l'Etat de droit et de la légalité constitutionnelle, et exprimé la volonté de l'UA à aider à trouver une solution dans le cadre de ses instruments pertinents. Le 19 décembre 2013, j'ai publié un autre communiqué pour saluer la mission ministérielle de l'IGAD au Soudan du Sud. Le 21 décembre 2013, j'ai publié un communiqué dans lequel j'ai réitéré l'appel de l'UA à tous les acteurs concernés au Soudan du Sud pour qu'ils fassent preuve d'esprit de responsabilité et arrêtent le glissement de leur pays vers la guerre civile. J'ai exprimé ma profonde détresse face à la détérioration de la situation humanitaire, et appelé à une trêve humanitaire pour Noël, ainsi qu'à un dialogue inclusif sur toutes les questions pertinentes, seule voie par laquelle les Soudanais du Sud peuvent résoudre leurs différends. J'ai fermement condamné le meurtre de civils innocents et de soldats de la paix des Nations unies dans l'État de Jonglei.

17. J'ai aussi eu des consultations avec les parties, réitérant l'appel de l'UA à la cessation des hostilités et à l'ouverture d'un dialogue. J'ai également discuté avec nombre de partenaires internationaux, en vue de promouvoir une réponse internationale coordonnée à la crise. Pour sa part, le Commissaire à la Paix et à la Sécurité a eu des entretiens avec l'Envoyé spécial des Etats-Unis pour les deux Soudans, ainsi qu'avec le Ministre norvégien des Affaires étrangères. Des consultations sont également en cours avec d'autres parties prenantes.

18. Dans l'intervalle, le 18 décembre 2013, le Conseil s'est réuni pour examiner la situation au Soudan du Sud. Le Conseil a noté, avec une profonde préoccupation, les combats qui ont éclaté à Juba et dans d'autres endroits du Soudan du Sud, ainsi que les conséquences humanitaires de ces événements regrettables. Le Conseil a lancé un appel urgent à toutes les parties prenantes au Soudan du Sud pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue et recherchent des solutions aux problèmes actuels à travers le dialogue et la réconciliation, soulignant à cet égard l'importance cruciale du respect des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la légalité constitutionnelle, ainsi que le rejet de l'usage de la force pour résoudre les différends politiques. Le Conseil a reconnu les efforts déployés par l'IGAD et d'autres acteurs internationaux. Il a également encouragé le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA à poursuivre et à intensifier ses efforts visant à aider le Soudan du Sud à relever les défis auxquels il est confronté en matière de gouvernance et de démocratisation.

19. Au vu de la détérioration continue de la situation, le Conseil a tenu une autre réunion le 24 décembre 2013. A cette occasion, le Conseil a exprimé sa profonde consternation et la déception de l'Afrique face à la rapidité avec laquelle la plus jeune nation du continent est tombée dans l'abysse des conflits internes, ainsi que face à l'incapacité des responsables politiques du pays à être à la hauteur des espoirs et des aspirations de leurs concitoyens. Le Conseil a, en particulier, exprimé son inquiétude face à l'escalade de la mobilisation ethnique par les belligérants, ainsi que face à l'approfondissement de la crise humanitaire au Soudan du Sud. Le Conseil a fermement condamné les attaques contre des civils innocents et contre un

camp de la MINUSS, à Akobo, dans l'Etat de Jonglei, le 19 décembre 2013. Le Conseil a exprimé son plein appui à l'appel en vue d'une trêve humanitaire immédiate. Le Conseil a souligné l'importance et l'urgence d'un dialogue inclusif sur toutes les questions en jeu. À cet égard, le Conseil s'est félicité de l'engagement exprimé par le Président Salva Kiir Mayardit en faveur d'un dialogue inconditionnel, et a exhorté l'autre partie à faire de même. Le Conseil a lancé un appel aux autorités du Soudan du Sud pour qu'elles envisagent la possibilité de libérer les personnalités politiques détenues à Juba, afin de faciliter le dialogue. Enfin, Le Conseil a réitéré son appui aux efforts déployés par l'IGAD, et encouragé le Président de l'IGAD et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA à poursuivre les efforts visant à apaiser la situation et à rechercher un règlement pacifique négocié au conflit.

20. Le 20 décembre 2013, le Conseil de sécurité des Nations unies a publié un communiqué de presse sur la situation au Soudan du Sud. Les membres du Conseil de sécurité ont fermement condamné les combats et la violence ciblée contre des civils et des communautés ethniques particulières et d'autres groupes au Soudan du Sud. Ils ont souligné la nécessité pour toutes les parties de rejeter la violence sous toutes ses formes et de régler leurs différends par des voies pacifiques, et ont lancé un appel au Président Salva Kiir et à l'ancien Vice-Président Riek Machar pour qu'ils fassent preuve de sens des responsabilités en trouvant une solution rapide et pacifique à la crise à travers un appel à une cessation des hostilités et l'ouverture immédiate du dialogue. Ils ont lancé un appel à tous les États et organisations concernés pour qu'ils usent de leur influence auprès des dirigeants politiques du Soudan du Sud en vue de mettre fin à la violence et d'engager la réconciliation. À cet égard, ils ont salué l'initiative de l'IGAD de dépêcher une délégation ministérielle à Juba. Les membres du Conseil de sécurité ont fermement condamné l'attaque du camp de la MINUSS à Akobo, les violations humanitaires signalées et les abus commis par toutes les parties.

21. Le 24 décembre 2013, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2132 (2013) dans laquelle il a, entre autres, demandé la cessation immédiate des hostilités et l'ouverture d'un dialogue entre les parties. En outre, au vu de l'urgence de la situation, le Conseil a décidé d'augmenter les effectifs de la composante militaire de la MINUSS à 12 500 troupes, cependant que la composante police verra ses effectifs monter à 1 323 personnels.

## **V. OBSERVATIONS**

22. Il y a de cela deux ans et demi, l'UA accueillait en son sein la nouvelle nation du Soudan du Sud, avec l'immense espoir que ce nouveau pays deviendrait un havre de paix, de prospérité et d'espoir. Je suis profondément consternée par la récente tournure des événements, qui met en péril d'innombrables vies humaines et compromet la viabilité même de la nation du Soudan du Sud, avec de lourdes conséquences pour la paix, la sécurité et la stabilité régionales.

23. Je suis notamment alarmée par le fait que la dynamique actuelle pourrait évoluer vers une guerre inter-ethnique qui conduirait à une escalade supplémentaire dans le conflit, transformant ce qui était au départ un désaccord politique en un conflit particulièrement dévastateur qui compromettrait l'existence même de la nation sud-soudanaise. Les acteurs concernés au Soudan du Sud devraient avoir pleine conscience de ces périls et de la

responsabilité qui leur incombe de sauver leur jeune nation. Je suis également profondément préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire, avec les souffrances indicibles déjà infligées à la population civile, y compris des meurtres, des violations flagrantes des droits de l'homme et des déplacements forcés et massifs. Je condamne fermement les attaques contre les populations civiles innocentes, y compris celles ciblant des groupes ethniques et d'autres communautés, ainsi que les autres violations des droits de l'homme, notamment celles affectant les femmes, les enfants et d'autres groupes vulnérables. Je condamne également l'attaque contre le camp de la MINUSS à Akobo.

24. Dans ce contexte, je réitère l'appel de l'UA à toutes les parties prenantes, pour qu'elles fassent preuve de patriotisme et de responsabilité envers l'ensemble de la communauté sud-soudanaise. J'en appelle, une fois de plus, à une cessation immédiate des hostilités, comme signe de l'engagement de tous les acteurs concernés en faveur du bien-être du peuple du Soudan du Sud. Je tiens également à souligner l'impératif et l'urgence d'un dialogue inclusif entre toutes les parties concernées sur la base du rejet de l'usage de la force, du respect des droits et de la dignité de l'homme, de l'Etat de droit et de la légalité constitutionnelle. Je salue l'engagement exprimé par le Président Salva Kiir Mayardit à entamer un dialogue sans préalable, et encourage tous les acteurs concernés à prendre les dispositions requises pour créer les conditions d'un dialogue réussi.

25. Je réitère l'appréciation de l'UA à l'IGAD et à son Président, le Premier ministre Hailemariam Dessalegn, pour leurs efforts et leur engagement soutenus, et me félicite du communiqué adopté par le 23<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire de l'IGAD. J'encourage l'IGAD à poursuivre ses efforts et l'assure du soutien et de la disponibilité de l'UA à contribuer à la recherche d'une solution durable, y compris à travers le Groupe de mise en œuvre de haut niveau. J'appelle l'ensemble des acteurs internationaux à soutenir pleinement les efforts conduits par l'IGAD, y compris en usant, de façon coordonnée, de leur influence auprès des dirigeants politiques sud-soudanais pour mettre fin à la violence et lancer la réconciliation.